

Le nouveau visage du vieillissement au Canada

Mémoire à l'intention du Comité permanent des finances de la Chambre des communes
Consultations prébudgétaires de 2017

Le 5 août 2016

Au nom des franchisés des services d'assistance et de soutien à domicile Home Instead du Canada



Résumé

L'entreprise de services d'assistance et de soutien à domicile Home Instead est un chef de file mondial et un fournisseur de confiance dans le domaine des soins à domicile à l'intention des aînés. Active dans plus d'une dizaine de pays, Home Instead prodigue environ 60 millions d'heures de services par année. Au Canada, Home Instead compte plus de 35 bureaux, qui sont situés en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario, au Québec, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse.

Notre entreprise a pour mission de permettre aux aînés de mener une vie heureuse, saine et indépendante dans le confort de leur foyer. Home Instead a aussi à cœur de redonner aux milieux dans lesquels elle est active. Nous estimons qu'il est de notre responsabilité non seulement de prendre soin des aînés et de leurs proches, mais aussi de faire de notre monde un endroit où les aînés se sentiront mieux. Selon nous, il est temps de changer l'image que la société a du vieillissement et d'inciter le monde à mieux prendre soin de ses aînés. Au nom des franchisés des services d'assistance et de soutien à domicile Home Instead du Canada, nous avons le plaisir de présenter ce mémoire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

Recommandations

Pour aider les Canadiens

- **Moderniser la politique fiscale de manière à aider les familles** qui offrent des soins et du soutien à domicile à un aîné, que ce soit directement ou en les rémunérant.

Pour aider les entreprises

- **Créer une escouade du troisième âge** afin de favoriser les pratiques en milieu de travail qui respectent les besoins des employés âgés et en tiennent compte.

Pour aider les collectivités

- **Organiser une campagne d'information** afin de sensibiliser les Canadiens au vieillissement, à la démence et aux options efficaces et sûres qui s'offrent à eux en matière de soins et de soutien, qu'elles soient financées par le public ou non.

Analyse

Le vieillissement de la population

Les faits

- Les aînés représentent le groupe d'âge qui croît le plus rapidement au Canada – une tendance qui devrait se poursuivre pendant plusieurs décennies.
- En 2015, pour la première fois, le nombre de personnes de 65 ans ou plus était supérieur au nombre d'enfants de 0 à 14 ansⁱ.
- En 2021, 18,5 % de la population devrait avoir 65 ans ou plus; une proportion qui était de 14,4 % en 2011ⁱⁱ.

- En 2036, les aînés représenteront de 23 à 25 % de la populationⁱⁱⁱ.

Cette tendance est une heureuse conséquence des progrès médicaux, scientifiques et sociaux qui caractérisent la vie au Canada au XXI^e siècle^{iv}. Nous n'avons pas encore établi comment nous voulons aider nos aînés. Comme les Canadiens veulent vieillir chez eux^v, le Canada doit élaborer une stratégie claire et cohésive afin de permettre aux familles, aux collectivités et aux entreprises d'atteindre leurs objectifs. Les soins aux aînés dépendent de l'innovation, de l'évolution des régimes de soins de santé et du changement de vision de la société, qui passera par l'élaboration de politiques tenant compte du nouveau contexte social^{vi}.

Faire preuve de leadership par l'entremise du budget fédéral

À titre de membre de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Canada doit poursuivre et perfectionner les travaux sur la stratégie sur le vieillissement en santé^{vii} lancés au cours de la 69^e Assemblée mondiale de la santé (2016). Le budget fédéral de 2017 permet de commencer la mise en œuvre des mesures contribuant au vieillissement en santé d'une façon cohérente et cohésive dans l'ensemble du pays. Les mesures visant à aider les personnes, les collectivités et les entreprises constituent un excellent cadre dont peut se servir le gouvernement fédéral pour appliquer la stratégie de l'OMS et, plus important encore, pour répondre aux besoins de tous les Canadiens.

Partout dans le monde, on discute de questions fondamentales sur la meilleure façon de structurer et d'offrir les soins aux aînés. Nous pouvons apprendre des pays dont les populations sont plus âgées. Compte tenu du changement démographique sans précédent, il faut miser sur la collaboration des gouvernements, du secteur privé, des organismes sans but lucratif, des organismes à but lucratif, des organismes de bienfaisance et des groupes religieux. Pour venir en aide aux aînés, il faut, en ce XXI^e siècle, adopter de nouveaux paradigmes et envisager de nouvelles possibilités^{viii}.

Aider les Canadiens

Quel que soit leur âge, quand la maladie les frappe, les Canadiens veulent demeurer à la maison, car ils s'y sentent bien, c'est un milieu qui leur est familier et ils peuvent être avec leurs proches. Nos souvenirs sont associés à notre foyer, et demeurer à la maison n'a rien d'impossible quand on peut compter sur les soins et le soutien de sa famille. Les programmes de soins à domicile financés par le gouvernement sont un complément aux soins dispensés par les membres de la famille. En 2012, 8,1 millions de personnes au Canada ont dispensé des soins à un membre de leur famille ou à un ami touché par une maladie chronique, une incapacité ou le vieillissement^{ix}.

Les soins à domicile rémunérés constituent une solution novatrice pour combler les lacunes créées par les modèles de soins traditionnels, y compris les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers et les services sociaux, qui sont trop éparpillés pour répondre à la demande accrue de soins de qualité [TRADUCTION].
Michael Hodin, PDG, Global Council on Aging

Qu'une personne compte sur l'aide de sa famille et de ses amis n'a rien d'anormal, et pour la majorité des gens, il s'agit même d'un devoir. Ils sont en fait nombreux à considérer qu'ils peuvent ainsi redonner à la société et venir en aide à quelqu'un qui en a besoin. Cependant, à long terme, on enregistre entre autres une détérioration de l'état de santé et un taux élevé de dépression chez les personnes qui fournissent des soins à un membre de leur famille^x. Selon une estimation prudente, les coûts attribuables aux soins qu'offrent gratuitement des aidants familiaux de plus de 45 ans aux aînés étaient de 25 à 26 milliards de dollars par année en 2009^{xi}.

En outre, les aidants familiaux engagent des frais remboursables et leurs obligations auprès de la personne qu'ils aident entraînent une perte de productivité considérable dans les entreprises où ils travaillent, qui est estimée à 1,3 milliard de dollars^{xii}.

Aujourd'hui, le contexte des familles dispersées, les ménages bi-actifs et l'éducation des enfants à un âge plus avancé sont des facteurs qui ont une incidence sur la capacité des familles à fournir des soins. Le changement démographique réduira la disponibilité des personnes en mesure de fournir des soins, qui sont essentiellement de nature fonctionnelle, et non médicale.

En très grande partie, ce qu'on appelle le soutien « non médical » (p. ex. soins personnels, préparation des repas, tâches ménagères, compagnie, aide pour faire les courses et se rendre aux rendez-vous) est ce qui évite à une personne de se retrouver prématurément dans un établissement spécialisé. C'est précisément ce type de soins et de soutien qui devrait être abordable pour les familles et qui pourrait être intégré à part entière dans le parcours de vie des Canadiens.

RECOMMANDATION : Moderniser la politique fiscale de manière à aider les familles qui offrent des soins et du soutien à domicile à un aîné, que ce soit directement ou en les rémunérant.

À l'avenir, il faut sensibiliser les Canadiens sur la portée de l'aide gouvernementale et sur l'aide que devraient prévoir et planifier les Canadiens. Le gouvernement peut utiliser des leviers fiscaux pour favoriser les soins à domicile, dont les suivants :

- consacrer un compte d'épargne libre d'impôt aux soins des aînés. Ce compte serait le complément des prestations de vieillesse actuelles et pousserait les Canadiens à réfléchir aux soins dont ils auront besoin ultérieurement et à les planifier;
- bonifier l'actuel crédit d'impôt pour aidants familiaux en le rendant remboursable et en rendant le montant de la déduction proportionnel à l'intensité des soins fournis. Cette mesure donnerait aux familles l'occasion de payer pour des soins, de demeurer à la maison pour fournir des soins directement, de payer les modifications qu'il faut apporter à la maison ou d'adopter la combinaison de solutions qui répond le mieux à leurs besoins;
- exempter de TPS toutes les formes de soins à domicile. Cette mesure permettrait de réduire l'économie clandestine des services de soins aux aînés.

Aider les entreprises

Les aînés sont nombreux à vouloir continuer à travailler. Pour environ la moitié d'entre eux, c'est parce qu'ils aiment leur travail et qu'ils se voient demeurer actifs dans leur milieu de travail et contribuer directement à sa réussite. Pour l'autre moitié, par contre, le travail sert à épargner davantage, à payer les soins requis par un proche ou à aider les enfants à subvenir à leurs besoins^{xiii}.

Parmi les répondants à une enquête menée au Canada, 38 % des femmes et 44 % des hommes pensent continuer de travailler après l'âge de 65 ans par choix, tandis que 62 et 56 % affirment qu'ils le feront par nécessité [TRADUCTION]. *Institut Vanier*

Les aînés qui veulent continuer à travailler doivent bien souvent surmonter de nombreux obstacles, comme l'obligation de travailler à temps plein, les heures de travail, les capacités physiques et les plafonds des prestations complémentaires et des régimes de pension. Bien que la retraite obligatoire ait pour ainsi dire disparu et que seulement 27 % des Canadiens s'attendent à être entièrement à la retraite à 66 ans^{xiv}, de nombreuses mesures peuvent

être prises pour aider les travailleurs âgés du Canada.

La création d'une escouade du troisième âge favoriserait les pratiques en milieu de travail qui tiennent compte des besoins des travailleurs âgés. Pensons par exemple aux horaires flexibles, aux programmes d'éducation et de formation destinés expressément à aider les aînés à s'adapter aux nouvelles technologies et à acquérir les compétences requises de nos jours ou aux autres types de rémunérations au lieu d'un salaire, sur demande, comme les « crédits pour soins aux aînés », qui pourraient servir à obtenir des soins non médicaux à domicile.

RECOMMANDATION : Créer une escouade du troisième âge afin de favoriser les pratiques en milieu de travail qui respectent les besoins des employés âgés et en tiennent compte.

Les pratiques tenant compte des besoins des aînés devraient être encouragées par une politique fédérale et par le gouvernement lui-même, qui figure après tout parmi les principaux employeurs du pays. Home Instead recommande au gouvernement :

- de créer un système d'équivalences professionnelles, comme des crédits pour soins aux aînés, à l'intention des aînés qui souhaitent demeurer sur le marché du travail et qui en ont les capacités;
- de créer un fonds de transition pour les soins aux aînés destiné expressément à mettre à l'essai les initiatives des employeurs qui facilitent la vie des Canadiens qui prennent soin d'un proche âgé.

Aider les collectivités

Comme l'a souligné l'OMS, le vieillissement en santé exige l'adoption d'une nouvelle solution intégrant, en matière de santé publique, une réflexion selon laquelle la durée de vie est largement supérieure. Il faut fournir une aide aux personnes afin qu'elles soient plus fonctionnelles et il faut

accorder une attention à la qualité de vie des personnes au cours des années supplémentaires qu'il est possible de vivre au XXI^e siècle. Ainsi, les acteurs des systèmes qui sont souvent liés aux interventions ou aux problèmes devront faire l'objet de modifications fondamentales^{xv}.

L'établissement de liens entre, d'une part, les fonds engagés par le gouvernement fédéral pour les soins à domicile, et d'autre part, ces paramètres, pourrait servir à modifier les méthodes de prestation de soins aux aînés.

Des technologies novatrices sont nécessaires pour contribuer à la prestation de soins dans tous les milieux, y compris à domicile.

La démence, dont l'Alzheimer est la forme la plus connue, est l'un des problèmes de santé chroniques les plus dévastateurs et les plus courants qui touchent les aînés. On prévoit que le nombre de Canadiens atteints de démence (ils sont 1,4 million à l'heure actuelle) doublera d'ici 2031^{xvi}. La maladie d'Alzheimer ne touche pas seulement la personne qui reçoit le diagnostic; elle affecte aussi le reste de la famille, et plus particulièrement la personne qui verra principalement à son bien-être et en prendra soin.

Les professionnels de la santé doivent parfaire leurs compétences, y compris dans le domaine de la gérontologie et de la gériatrie, pour répondre à la demande en matière de soins. Des équipes multidisciplinaires formées d'amis, de familles et de collectivités seront essentielles.

Home Instead a développé l'expertise nécessaire pour prendre soin des personnes atteintes d'Alzheimer et de démence et elle a découvert que partout dans le monde, parmi les adultes âgés vivant avec une quelconque forme de démence, l'embauche d'une personne pour prodiguer des soins non médicaux à domicile constitue le moyen privilégié d'accroître la variété de soins offerts. Les recherches sur l'incidence de ces soins ont révélé que les personnes atteintes de démence qui peuvent compter sur ce type de soins demeurent chez elles plus longtemps, peuvent se prévaloir de divers services, comme des programmes de soins de jour pour adultes, ont moins besoin de soins médicaux directs et sont moins souvent hospitalisées que les autres^{xvii}.

RECOMMANDATION : Organiser une campagne d'information afin de sensibiliser les Canadiens au vieillissement, à la démence et aux options efficaces et sûres qui s'offrent à eux en matière de soins et de soutien, qu'elles soient financées par le public ou non.

Home Instead recommande au gouvernement fédéral de prendre les mesures suivantes :

- adopter le projet de loi C-233, Loi relative à une stratégie nationale sur la maladie d'Alzheimer et d'autres démences;
- sensibiliser les Canadiens au vieillissement et aux options efficaces et sûres qui s'offrent à eux en matière de soins et de soutien, qu'elles soient financées par le public ou non;
- sensibiliser et conscientiser les collectivités aux besoins des personnes atteintes d'Alzheimer ou des autres formes de démence et financer des initiatives;

- établir un lien entre le financement fédéral des soins de santé et les paramètres en matière de rendement qui révèlent une amélioration de la fonctionnalité et de la qualité de vie des aînés.

Conclusion

Le vieillissement de la population obligera le gouvernement, la société et l'industrie à se concerter et à adopter une nouvelle approche. Pour la toute première fois, l'Organisation mondiale de la Santé fait un lien entre, d'une part, les politiques sur la santé et le vieillissement, et d'autre part, les questions de liberté personnelle, de planification financière, de durabilité fiscale et de croissance économique.

Notre expérience de par le monde nous a appris que les fournisseurs privés de soins à domicile ont un rôle essentiel à jouer si nous voulons répondre à l'accroissement inévitable de la demande touchant des soins abordables et de qualité, et trouver des solutions financières viables à long terme.

Ensemble, nous pouvons créer une meilleure vision que jamais du vieillissement.

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Phyllis Hegstrom

Directrice des affaires gouvernementales

Home Instead Senior Care®

Home Instead, Inc.

402-575-5945

phegstrom@homeinsteadinc.com

NOTES DE FIN

- ⁱ Statistique Canada. *Estimations de la population du Canada : âge et sexe, 1^{er} juillet 2015*, diffusé le 20 septembre 2015, consulté le 1^{er} août 2016, <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/150929/dq150929b-fra.htm>.
- ⁱⁱ Emploi et Développement social Canada. *Canadiens en contexte – Vieillissement de la population*, consulté le 13 juillet 2014, <http://mieux-etre.edsc.gc.ca/misme-iowb/.3nd.3c.1t.4r@-fra.jsp?iid=33>.
- ⁱⁱⁱ Statistique Canada. *Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces et territoires*, tableau CANSIM 051-0001, consulté le 21 juillet 2016, <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?id=0510001&pattern=&p2=37&stByVal=1&p1=1&tabMode=dataTable&csid=&retrLang=fra&lang=fra>.
- ^{iv} Hodin, M. « Home Care Disrupting Innovation for Elder Caregiving », *The Huffington Post*, 2016, consulté le 30 juillet 2016, http://www.huffingtonpost.com/michael-hodin/aging-mega-trend_b_10590264.html [EN ANGLAIS SEULEMENT].
- ^v Turcotte, M. *Les Canadiens dont les besoins en soins à domicile sont non comblés*, Statistique Canada, consulté le 30 juillet 2016, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2014001/article/14042-fra.htm>.
- ^{vi} Hodin, Michael, PDG. Global Council on Aging, *Home Care Disrupting Innovation for Elder Caregiving*, http://www.huffingtonpost.com/michael-hodin/aging-mega-trend_b_10590264.html [EN ANGLAIS SEULEMENT].
- ^{vii} Organisation mondiale de la Santé. *Action multisectorielle pour une approche du vieillissement en bonne santé prenant en compte toutes les étapes de la vie : projet de stratégie et de plan d'action mondiaux sur le vieillissement et la santé*, 2016, consulté le 1^{er} août 2016, <http://www.who.int/ageing/global-strategy/fr/>.
- ^{viii} Hodin, M. « The World Health Organization Unveils a Bold New Plan on Aging », *The Fiscal Times*, 2016, consulté le 2 août 2016, <http://www.thefiscaltimes.com/Columns/2016/06/02/World-Health-Organization-Unveils-Bold-New-Plan-Aging> [EN ANGLAIS SEULEMENT].
- ^{ix} Institut Vanier. *La diversité familiale au Canada en 2016*, fiche infographique, 2016, consulté le 15 juillet 2016, http://institutvanier.ca/category/publications_f/feuillet-information/.
- ^x Turcotte, M. *Les Canadiens dont les besoins en soins à domicile sont non comblés*, Statistique Canada, consulté le 30 juillet 2016, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2014001/article/14042-fra.htm>.
- ^{xi} Hollander, M., G. Lui et N. Chappell. « Who Cares and How Much? The imputed economic contribution to the Canadian healthcare system of middle-aged and older unpaid caregivers providing care to the elderly », *Healthcare Quarterly*, vol. 12, n^o 2, 2009 [EN ANGLAIS SEULEMENT].
- ^{xii} Emploi et Développement social Canada. *Quand il faut jongler entre travail et soins : comment les employeurs peuvent soutenir les aidants naturels au sein de leur personnel*, Rapport du groupe d'employeurs sur la question des aidants naturels, consulté le 1^{er} août 2016, <http://www.edsc.gc.ca/fra/aines/rapports/pcsean.shtml>.
- ^{xiii} CARP. *Canadian seniors better off but still want to work*, 2015, consulté le 25 juillet, <http://www.carp.ca/2014/07/15/canadian-seniors-better-still-want-work-2/> [EN ANGLAIS SEULEMENT].
- ^{xiv} Ipsos Reid. *Poll 2013*, 2013, <http://business.financialpost.com/personal-finance/retirement/rrsp/working-longer-balances-more-retirement-years> [EN ANGLAIS SEULEMENT].
- ^{xv} Organisation mondiale de la Santé. *Action multisectorielle pour une approche du vieillissement en bonne santé prenant en compte toutes les étapes de la vie : projet de stratégie et de plan d'action mondiaux sur le vieillissement et la santé*, 2016, consulté le 1^{er} août 2016, <http://www.who.int/ageing/global-strategy/fr/>.
- ^{xvi} Société Alzheimer Canada. *Les chiffres sur la maladie au Canada*, consulté le 25 juillet 2014, <http://www.alzheimer.ca/fr/About-dementia/What-is-dementia/Dementia-numbers>.
- ^{xvii} Home Instead. *Benefitting those with Alzheimer's Disease & Dementia*, recherche commandée, 2010 [EN ANGLAIS SEULEMENT].